11ème Vide-Greniers à Kanfen Dimanche 5 sept 2021 **Règlement :**

Peut participer en qualité d’exposant toute personne non-professionnelle. Afin d’être assuré d’avoir une place, l’exposant devra **réserver et régler** préalablement son emplacement en envoyant un e-mail à :**videgrenierskanfen@gmail.com**

* Le prix de l’emplacement est de **2€ / mètre linéaire**. Aucun emplacement inférieur à 2 mètres linéaires ne sera autorisé.
* Le paiement de l’emplacement se fera à la réservation ; **chèque à l’ordre de : AS Kanfen** (à déposer dans la boite aux lettres de Mme Léonard 13 rue de Cantevanne à Kanfen), **et c’est seulement à ce moment que le placement désiré sera acquit selon la disponibilité. 1er payé, 1er placé !**
* **Le port du masque sera obligatoire durant toute la durée de la manifestation, l’exposant reste responsable de son stand.**
* Seul l’organisateur se réserve le droit d’annuler la manifestation et dans ce cas l’exposant sera prévenu par mail ; le chèque de paiement sera détruit. Si un exposant souhaite le récupérer il devra en faire la demande par mail.
* Tout exposant possédant **une tonnelle** doit obligatoirement le signaler lors de l’inscription (quelques emplacements appropriés).
* L’exposant sera autorisé à circuler avec son véhicule pour assurer son installation uniquement dans les horaires prévus : **entre 6H et 8H puis le soir, après 17H.**
* Seules les personnes ayant réservé un emplacement **d’au moins 5ml** seront autorisées à garder leur véhicule à proximité (à condition que le véhicule ne dépasse pas 4 ml, sinon le préciser à la réservation).
* **Un seul véhicule par emplacement réservé**.
* L’exposant devra remettre le matin même le formulaire d’inscription dûment rempli et signé.
* L’installation des exposants se fera de 6H à 8H le dimanche 5 sept.
* Le vide-greniers sera ouvert au public de 8H00 à 18H.

 Le comité de l’AS Kanfen Handball.